

ANNEXE 3

Liste des types d'unités paysagères à utiliser pour définir les aires étudiées

Il est important de décrire le paysage dans lequel se situe l'aire abritant le peuplement amphibien faisant l'objet du suivi temporel. En effet, l'intérêt de ce suivi local provient de la comparaison avec de nombreux autres sites à l'échelle nationale. Il est bien évident que ce suivi des populations d'amphibien n'est qu'un échantillon du peuplement national et il est de ce fait intéressant d'essayer d'organiser cet échantillonnage sous une forme qui permette une extrapolation de l'échantillon vers la situation nationale.

Ce plan d'échantillonnage repose sur des principes de sélection des différentes unités paysagères suivies. Dans notre cas, nous avons une approche pragmatique qui laisse au partenaire le choix de ces unités (on notera que chaque structure en charge du suivi des amphibiens pourra se poser la question du choix des types d'unités suivies sous la forme d'un plan d'échantillonnage adapté à son propre espace de compétence – une réserve, un massif forestier, etc.). A l'issue de la première année de sélection des unités et de leur suivi (incluant les unités qui sont suivies depuis plusieurs années en application du protocole MARE), nous ferons l'étude de la proportion respective des différents types d'unités paysagères suivies ou planifiées.

La première étape est d'utiliser une typologie qui permette de décrire les unités paysagères rencontrées :

1) Il existe actuellement la typologie de l'occupation du sol à petite échelle **CORINE Land Cover** qui permet d'inclure l'aire suivie dans une catégorie certes très générique (e.g. 3 types de forêt, 2 types de zones humides intérieures, etc.) mais qui présente l'avantage d'être déjà disponible de manière standardisée, complète et en format numérique pour l'ensemble du territoire national. La liste des catégories d'occupation du sol et la consultation de leur répartition sont disponibles sur le site <http://sd1878-2.sivit.org/>

2) Dans le cadres des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), une **typologie SDAGE de zones humides** a été proposée en 1996 pour la mise en œuvre de la loi sur l'eau de 1992. Les types intègrent le contexte géographique, hydraulique et écologique, ainsi que l'action de l'homme (zones humides artificielles). Certains sites vastes et hétérogènes peuvent couvrir plusieurs types de zones humides SDAGE. Ces types de zones humides sont :

- 1 - Grands estuaires
- 2 - Baies et estuaires moyens et plats
- 3 - Marais et lagunes côtiers
- 4 - Marais saumâtres aménagés
- 5 et 6 - Bordures et cours d'eau et plaines alluviales (Zones humides liées aux cours d'eau)
- 7 - Zones humides de bas-fond en tête de bassin

- 8 - Régions d'étangs
- 9 - Bordures de plans d'eau
- 10 - Marais et landes humides de plaines et plateaux
- 11 - Zones humides ponctuelles
- 12 - Marais aménagés dans un but agricole
- 13 - Zones humides artificielles

Cette typologie est à vocation fonctionnelle à l'échelle du bassin versant et plutôt adaptée à la description de territoires relativement vastes. Pour des aires étudiées à une échelle plus fine, d'autres typologies plus détaillées seront utilisées (dont notamment Corine-Biotopes, cf. ci-dessous).

On trouvera de nombreuses informations sur la définition réglementaire (code de l'environnement) et les critères de définition et de délimitation d'une zone humide, ainsi que différentes typologies sur le site <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/>.

3) L'objectif de la typologie **CORINE Biotopes** est d'utiliser un référentiel européen de description hiérarchisé des habitats naturels et semi-naturels (e.g. forêts gérées) tout en intégrant aussi les habitats artificiels (e.g. gravières, etc.). C'est une typologie arborescente (6 niveaux maximum), principalement basée sur la description de la végétation (d'un point de vue physiognomique et accompagnée de liste de végétaux ou de données phytosociologiques)..

Nous proposons d'utiliser cette typologie pour décrire les unités paysagères dans lesquelles le suivi des populations d'amphibiens est entrepris.

La description des habitats est téléchargeable sur le site de l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN) :

http://www.espaces-naturels.fr/natura_2000/outils_et_methodes/corine_biotope

Le tableau joint fait la correspondance entre les typologies SDAGE, CORINE Land cover et CORINE Biotopes¹.

Ces éléments doivent permettre de nommer la majeure partie des unités paysagères dans lesquelles les amphibiens se rencontrent.

Merci de nous fournir à l'occasion du choix des sites le type d'unités paysagères auquel il se rattache afin que nous puissions avoir une image générale des unités « suivies ». Cette image sera présentée dans l'annexe 4, avec pour objectif de proposer le suivi de populations d'amphibiens dans des unités qui seraient identifiées comme sous échantillonnées.

¹ Agence de l'Eau RMC et DIREN Rhône-Alpes, 2000 - Note technique SDAGE n°5., Agir pour les zones humides en RMC. Politique d'inventaires: objectifs et méthodologie, 32 p.

TYPOLOGIE DES ZONES HUMIDES

Application de la typologie SDAGE au bassin RMC et correspondance avec les autres typologies

Code SDAGE	Type SDAGE	Définition RMC	Sous-types	Code CORINE BIOTOPE
Eaux Marines				
1	Grands estuaires	Larges embouchures de fleuve dans les eaux marines, soumises à l'action des marées		11 Mers et océans 12 Bras de mer, baies et détroits
2	Baies et estuaires moyens-plats	Embouchures de cours d'eau dans les eaux marines où l'influence de la marée n'est pas prépondérante	Vasières Herbiers, récifs, Prés-salés	13 Estuaires et rivières initiales (soumises à marées) 14 Vasières et bancs de sable sans végétation 15 Marais salés, prés salés, steppes salées
3	Marais et lagunes côtiers	Milieu littoral saumâtre à faible renouvellement des eaux et au fonctionnement globalement naturel	Marais Prés-salés Lagunes Arrières-dunes Sansouires Roselières	16 Dunes marines et plages de sable 17 Plages de galets 21 Lagunes 23 Eaux stagnantes, saumâtres et salées 53 Végétation de ceinture de bord des eaux
4	Marais saumâtres aménagés	Milieu littoral saumâtre à faible renouvellement des eaux et au fonctionnement profondément	Marais salants Bassins aquacoles	89 Lagunes et réservoirs industriels, canaux
Eaux courantes				
5 et 6	Bordures de cours d'eau et plaines alluviales	Ensemble des zones humides du lit majeur du cours d'eau	Grèves nues ou végétalisées Annexes fluviales Ripisylves Prairies inondables	24 Eaux courantes 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 44 Forêts et fourrés alluviaux très humides 53 Végétation de ceinture de bord des eaux
Eaux stagnantes				
7	Zones humides de bas fonds en tête de bassin	Zones humides de tête de bassin alimentées par les eaux de ruissellement et les eaux de pluie	Tourbières Milieux fontinaux Prairies humides Prairies tourbeuses Podzines	36 Pelouses alpines et subalpines 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 51 Tourbières bombées à communautés très acides 52 Tourbières de couverture 54 Bas-marais, tourbières de transition et sources
8	Régions d'étangs	Système de plans d'eau peu profonds d'origine anthropique	Etangs isolés	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares)
9	Petits plans d'eau et bordures de plans d'eau	Zones littorales et zones annexes de milieux stagnants profonds à héliophytes et hydrophytes (6 m)	Bordures de lacs Prairies humides Prairies tourbeuses	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares) 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 44 Forêts et fourrés alluviaux très humides 53 Végétation de ceinture de bord des eaux
10	Marais et landes humides de plaine et plateaux	Milieux humides déconnectés des cours d'eau et plans d'eau pouvant être temporairement exondés, connectés ou non à la nappe	Plateaux imperméables Zones de sources Tourbières Prés-salés	31 Landes, bruyères, recrus (31.1 Landes humides) 37 Prairies humides et communautés d'herbacées hautes 51 Tourbières bombées à communautés très acides 52 Tourbières de couverture 54 Bas-marais, tourbières de transition et sources
11	Zones humides ponctuelles	Plans d'eau isolés peu profonds permanents ou temporaires	Réseau de mares mares permanentes ou temporaires, naturelles ou artificielles	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares)
12	Marais aménagés dans un but agricole	Zones humides aménagées dans un but agricole et sylvicole, intensifs	Rizières (T3), Prairie amendée (T6 ou T10) Peupleraie (T6 et T10)	61 Prairies fortement amendées etensemencées 82 Cultures (82.41 Rizières) 83 Vergers (83.321 Plantations de peupliers)
13	Zones humides artificielles	Milieux humides d'eau douce résultats d'activités anthropique dont le but premier n'est pas la création de zone humide	Contre-canaux Carrières en eau Bassins aquacoles intensifs	22 Eaux douces stagnantes (lacs, étangs et mares) 89 Lagunes et réservoirs industriels, canaux